

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

24 SEP. 2013

N^oRef. RDIPV mh

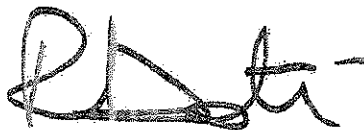
Monsieur le Préfet,

De nombreux riverains de la rue Cler dans le 7^{ème} arrondissement, m'ont saisi concernant la circulation et le stationnement illicite dans cette voie entre la rue de Grenelle et l'avenue de la Motte Picquet ainsi que rue du Champ de Mars, dans la portion comprise entre la rue Duvivier et la rue Cler malgré la présence de panneaux indiquant une «zone piétonne».

Beaucoup d'automobilistes ne respectent pas cette signalisation comme l'ont constaté les services de police du 7^{ème} arrondissement à de multiples reprises.

En conséquence, je vous demande la mise en place de panneaux mentionnant l'interdiction de circulation dans ces voies, à l'exception des riverains et des véhicules de livraisons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Rachida DATI

Copie à M. Damien VALLOT, commissaire de police du 7^{ème} arrdt

Monsieur Bernard BOUCAULT
Préfet de Police